



Lettre Ouverte *aux Cadres et Maîtrises de la SNCF*

Chères Collègues, Chers Collègues,

A ce jour, le gouvernement refuse toujours d'écouter et d'entendre les propositions syndicales contenues dans la plateforme commune CGT / UNSA / SUD-Rail.

Devant le manque de loyauté des plus hauts dirigeants de l'entreprise vis-à-vis des cheminots dans le cadre du positionnement pris par ces derniers au sein de l'UTP¹, **un préavis de grève unitaire reconductible a été déposé à partir du 10 juin 2014 à 19h00.**

Ces mêmes dirigeants « redécouvrent », plus encore que d'habitude, les vertus du service public au moment d'un conflit.

Ce faisant, ils masquent opportunément leurs responsabilités sur les dysfonctionnements quotidiens, consécutifs des manques de moyens récurrents et des organisations déficientes qu'ils ont portés ces dernières années.

Tentant de discréditer les cheminots qui s'engagent ou soutiennent le mouvement social, ils sollicitent plus ou moins fermement les Cadres et Agents de Maîtrise pour remplacer les cheminots grévistes dans plusieurs métiers et fonctions.

De telles sollicitations ne constituent pas une innovation. Elles prennent un contour particulier avec le projet de réforme qui met à mal l'organisation de la production, le travailler ensemble, les coopérations entre activités et métiers, la dimension humaine et menace la pérennité même de l'entreprise publique SNCF.

Face à ces méthodes, l'UFCM-CGT souhaite apporter son analyse.

Répondre favorablement à de telles demandes ne manquera pas d'engendrer des conséquences lourdes et durables sur des collectifs de travail, que nous, Cadres et Agents de Maîtrise, auront à réanimer à l'issue du conflit, quel que soit le résultat de l'épreuve de force.

Certains métiers sont particulièrement concernés par ces dispositions. C'est le cas pour le métier d'Agent du Service Commercial des Trains (ASCT) pour lequel la direction forme des agents d'encadrement d'autres fonctions. Ces formations « bas de gamme » exposent les agents volontaires sur le plan juridique et humain particulièrement dans une situation perturbée. Enfin elles mettent de côté les aspects essentiels du métier (relationnel, sécurité, sûreté, ...).

En tant que Cadres et Agents de Maîtrise, nous sommes garants des pratiques professionnelles et des bonnes relations dans le travail.

L'UFCM-CGT condamne ces sollicitations et invite les cheminots contactés à se retirer de ces situations dangereuses pour eux-mêmes, pour nos collectifs de travail, pour le service public ferroviaire et pour l'entreprise publique SNCF.

Exigeons ensemble de véritables discussions pour obtenir une autre réforme, répondant aux enjeux de service public, tournée vers la satisfaction des besoins des populations et nous permettant de bien faire notre travail !

¹ L'UTP est la branche Transport du MEDEF